

L'an mil huit cent vingt huit et le quatorzième jour du mois  
de mai, à quatre heures du soir dans la séance commune  
Par devant nous adjoint tantant des fonctions d'officier public  
de l'état civil de la Commune de Notre Dame de la Courbe de  
personne appartenant de l'Isère sont comparus au tour  
deux mariages de l'époux communier et née en la Commune  
de Notre Dame de la Courbe de l'Isère de la République  
française, et le vingt sept octobre mil sept cent quatre

